



SAINT-EUSTACHE

14 juin 2014

SAINT-EUSTACHE

2 impasse Saint-Eustache - 75001 Paris

Tél. 01 42 36 31 05

paroisse@saint-eustache.org

www.saint-eustache.org

La Pastorale urbaine en question(s)

Le week-end dernier s'est tenue la réunion annuelle de PLM (axe regroupant trois lieux confiés à l'Oratoire de France et situés à Paris-Lyon-Marseille) en présence des prêtres de Saint-Eustache, Saint-Bonaventure et Saint-Ferréol et d'une partie de leur équipe de personnes laïques.

Ce fût au tour de Saint-Bonaventure d'organiser cette rencontre et d'accueillir en ses murs les deux autres équipes pour aborder la question de la Pastorale urbaine.

Que nous évoque cette image de la ville ? Lieu de diversité, à la fois propice à l'ouverture à l'autre et synonyme de tentation du choix. Lieu de déracinement et de déplacement. Lieu « libéré de la nature » comme espace à construire. Lieu offrant d'innombrables possibilités où chacun est acteur. La ville et son temps propre. Comment, dans un espace aux facettes multiples, façonner et faire vivre une pastorale ?

Même si chacun des trois lieux de PLM, oratorien s'il en est, se trouve au cœur d'une grande ville, il n'en reste pas moins que chacun possède des particularités manifestes sur le plan socioculturel, historique ou économique.

Dans ces conditions, les questions (et les possibilités) sont multiples : Comment faire vivre la pastorale d'un lieu porteur

d'une culture propre en interaction avec l'extérieur ? Comment combiner logique de territoire et lieu d'élection ? Est-ce la ville qui commande ou les propositions de la pastorale dépassent-elles les pierres et les réalités socioéconomiques sans pour autant les ignorer ? Un autre visage de la ville, révélateur de la modernité, émerge au fil des échanges : la solitude, la souffrance, le besoin d'écoute, la demande de formation chrétienne, le souhait d'accompagnement spirituel, la volonté de partager la foi sous de multiples formes (convivialité, culture, charité, dévotion...). Le tout formulé dans une logique de déconstruction (par fragments, rapidement, par agrégation de croyances, de rites et de connaissances) et dans une perspective globale, complexe et souvent individuelle. La question des mutations à laquelle les trois lieux de PLM sont confrontés est le défi de notre société actuelle et de fait, celui de l'Eglise. C'est bien cela qui nous est proposé : penser notre espace urbain comme lieu d'évangélisation ouvert sur le monde. Une réunion ne saurait suffire pour développer cette proposition !

Valérie Blaizeau,

*Membre de l'Equipe Pastorale et du Conseil
pour les Affaires Economiques
de Saint Eustache.*

AGENDA

- **Vendredi 13 juin** 18h30, Réunion de *l'Equipe pastorale* (presbytère).
- **Dimanche 15 juin** *Quête impéree pour le Denier de Saint-Pierre.*
12h30, *Sortie paroissiale* au Château du Fayel. Départ en car à 12h30, Bourse de Commerce, rue du Louvre.
- **Mercredi 18 juin** 19h30, Réunion *Bénévoles 36h de Saint-Eustache* (salle des colonnes - voir encadré).
- **Vendredi 20 juin** *Les 36 heures de Saint-Eustache* (du 20 au 21 juin).
- **Dimanche 22 juin** *Fête du Saint-Sacrement.*
11h, *Messe de Première Communion* (église).
- **Jeudi 26 juin** 18h30, Réunion de la *Conférence Saint-Vincent de Paul* (presbytère).
- **Vendredi 27 juin** Retraite du groupe *Jeunes Adultes* à Valognes (du vendredi 27 au dimanche 29 juin).
18h30, Réunion de *l'Equipe pastorale* (presbytère).
19h30, *Dîner KT* : parentes, enfants et l'équipe pastorale (presbytère).
- **Samedi 28 juin** 9h30, *Ordinations presbytérales* à Notre-Dame de Paris.
11h, Réunion de *Préparation au baptême* (presbytère).
- **Dimanche 29 juin** 12h30, *Apéritif de fin d'année* et *inauguration des nouveaux panneaux historiques* (église).
- **Samedi 5 juillet** Début des vacances d'été.
20h30, Réunion du groupe *Catéchuménat* (presbytère).
- **Lundi 7 juillet** *Session Conseil de l'Oratoire* à Lyon (du 7 au 9).
- **Jeudi 10 juillet** 19h, Réunion des *Visiteurs de Saint-Eustache* (salle de la Pointe).

ESSAIS TECHNIQUES 36 H

A l'occasion des 36 heures de Saint-Eustache, 9^e édition, les techniciens et les différents artistes réaliseront des essais techniques nécessaires à leur prestation. Ce sera l'occasion de les découvrir avant le début du festival, le 20 juin à 13h. Cependant, cela occasionnera une activité inhabituelle et bruyante dans l'église le jeudi 19 juin. Merci de votre compréhension. L'église retrouvera son visage habituel le dimanche 22 juin. **Louis Robiche, régisseur de l'église Saint-Eustache**

FESTIVAL DES 36H DE SAINT-EUSTACHE



Pour la huitième année consécutive, Saint-Eustache propose 36 heures de musique non-stop du vendredi 20 juin 13h au samedi 21 juin 21h. Chaque année, ce sont plus de 10 000 personnes qui entrent à Saint-Eustache pour participer à cet événement éclectique.

Pour perpétuer cette tradition à Saint-Eustache et accueillir le public, nous avons besoin de votre aide.

Si vous souhaitez nous aider, un formulaire «*Bénévoles 36 heures de Saint-Eustache*» est maintenant disponible dans les présentoirs.

Une réunion de préparation aura lieu le mercredi 18 juin à 19h30 dans la salle des Colonnes. Un grand merci d'avance de votre disponibilité!

DIEU DE MISÉRICORDE, ÉGLISE MISÉRICORDIEUSE

Un entretien avec le cardinal Walter Kasper

Cet entretien est paru dans la revue *Commonweal Magazine* du 7 mai 2014. Le Cardinal Walter Kasper, auteur du livre « *Miséricorde : l'essence de l'Évangile et clé de la vie chrétienne* » réfléchit au rôle de la miséricorde dans la vie chrétienne. Cet article pourrait nous accompagner dans notre réflexion à l'approche du Synode extraordinaire sur la famille qui aura lieu au mois d'Octobre 2014 et le Synode général qui se tiendra en 2015. Vous trouverez l'intégralité du texte sur le site internet de la paroisse.

CWL : *Dans votre discours pour ouvrir le consistoire de mars [publié en anglais sous le nom de l'Évangile de la famille], vous notez que, pour le bien de leurs enfants, de nombreuses personnes d'un couple, qui se sont quittées, sont dans un nouveau partenariat, un mariage civil, qu'elles ne peuvent pas quitter sans nouvelle faute. Plus loin dans votre discours, vous parlez de la possibilité pour un catholique divorcé remarié de recevoir à nouveau la communion après une période de pénitence. Vous dites que cela concernerait un petit nombre de personnes, celles qui tiennent vraiment au sacrement, qui comprennent la réalité de leur situation et répondent aux préoccupations de leur pasteur. Avez-vous envisagé la situation dans laquelle un catholique divorcé remarié – un catholique dans un nouveau couple et un mariage civil – ne pourrait pas vivre avec son nouveau partenaire « comme frère et sœur » sans détruire ce couple, l'autre partenaire ne permettant pas à la relation de continuer dans ces conditions. Est-ce le genre de scénario que vous aviez à l'esprit ?*

Kasper : L'échec d'un premier mariage n'est pas seulement lié au comportement sexuel mauvais. Il peut provenir de fait de ne pas réaliser ce qui a été promis devant Dieu, devant l'autre partenaire et devant l'Église. Par conséquent, il a échoué. Il y avait des lacunes. Cela doit être avoué. Mais je ne peux pas penser qu'un être humain soit tombé dans un fossé d'où il ne puisse sortir. Souvent, une personne ne peut pas revenir à son premier mariage. S'il le peut, il devrait y avoir réconciliation, mais souvent, il ne le peut pas. Dans le Credo, nous disons que nous croyons au pardon des péchés. Si lacunes il y a eu - et repentance, l'absolution n'est-elle pas possible ? Ma question passe par le sacrement de la pénitence par lequel nous avons accès à la sainte communion. La pénitence est la chose la plus importante : elle implique le repentir de ce qui s'est passé et offre une nouvelle orientation. La nouvelle quasi-famille ou le nouveau couple doit être solide, vécu d'une manière chrétienne. Un temps de nouvelle orientation-metanoia-serait nécessaire. Il ne s'agit pas de punir les gens, mais de permettre une nouvelle orientation parce que le divorce est toujours une tragédie. Il faut du temps pour y travailler et trouver une nouvelle perspective. Ma question-qui n'est pas une solution mais bien une question-est celle-ci : l'absolution n'est-elle pas possible dans ce cas ? Et s'il y a absolution, n'y a-t-il pas ensuite aussi communion ? Il y a de nombreux arguments dans notre tradition catholique qui pourraient permettre cette ouverture.

Vivre ensemble comme frère et sœur ? J'ai bien sûr beaucoup de respect pour ceux qui agissent ainsi. Mais c'est un acte héroïque, et l'héroïsme n'est pas pour le chrétien moyen. Cela pourrait également créer de nouvelles tensions. Parce que l'adultère ne se réduit pas seulement à un comportement sexuel mauvais. C'est aussi délaissier un *familiaris consortio*, une communion, et en établir une nouvelle. Normalement les relations sexuelles sont incluses dans une telle communion, je ne suis donc pas sûr qu'il s'agit d'un adultère qui perdure. Je dirais donc, oui, l'absolution est possible. La miséricorde signifie que Dieu donne à tous ceux qui se convertissent et se repentent une nouvelle chance. [...]

SAMEDI 21 JUIN : EXCEPTIONNELLEMENT, LA MESSE DE 18H AURA LIEU DANS LA CHAPELLE DE LA VIERGE.

INFORMATIONS DIOCÉSAINES

- **Lundi 16 juin, à 20h.** « Et Dieu dans tout ça? » Avec Philippe Bloch, Christophe Chenebault et Nathalie Saracco. Des personnalités croyantes et non croyantes, d'horizons et milieux différents, se retrouvent pour aborder des questions essentielles. Collège des Bernardins. 20, rue de Poissy. Tel : 01 53 40 74 44.
- **Mercredi 18 juin à 10h30.** **Ecclésia magazine : rencontre avec le Père Pedro de Madagascar.** Elodie Chapelle reçoit le père Pedro à l'occasion de son passage à Paris : La mission au service des pauvres, regard sur les 25 ans de présence du père Pedro à Madagascar. FM 100.7 - radionotredame.com.



Cerise - 46 rue Montorgueil – 75002 Paris/ 01.42.21.43.18 - Facebook : Centre Cerise

Samedi 14 juin à 20h Cerise en Scène vous propose un concert de musique classique. Auditorium de Cerise. Libre participation.

Braderie spéciale « **bébés et enfants** » avec vêtements et jouets mercredi 18 et jeudi 19 juin, de 10h à 18h Prix mini!

Bénévolat :

Nous recherchons un/e bénévole **pour la permanence d'écrivain public**

Nous recherchons un/e bénévole **pour le FLE**

Nous recherchons un/e bénévole **pour le coin lecture des petits (0-6ans)**

Contactez-nous au 01 42 21 39 91. Merci.

Services :

Ecrivain Public : la permanence a lieu tous les mercredis, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Si vous avez besoin d'aide pour un CV, un courrier administratif ou une lettre de motivation, venez sur rendez-vous. Contact : 01 42 21 39 91. Service gratuit.

L'association **Visemploi accompagne** tous les chercheurs d'emploi dans leurs démarches. Elle reçoit sans rendez-vous tous les samedis de 10h à 13h www.visemploi.fr . **Service gratuit. Café associatif de Cerise.**

Cerise se renouvelle !

Visitez le nouveau site internet : <http://centrecerise.com/>

Vous voulez recevoir la lettre d'informations de Saint-Eustache ? Inscrivez-vous sur : www.saint-eustache.org/feuille-dinformation-paroissiale/bulletin-dinscription

